

# A votre Santé

#13  
JUIN  
2013

## Le lien d'information des adhérents SIMETRA

### Demain se prépare aujourd'hui

Chers adhérents,

**N**otre assemblée générale s'est tenue le 21 mai dernier. Elle a été l'occasion de témoigner de la vitalité de votre association Simetra, de présenter et de détailler l'activité de nos équipes, en même temps que d'évoquer les évolutions fortes que nous connaissons.

Rappelons que la loi du 20 juillet 2011, et ses décrets d'application du 30 janvier 2012, ont consacré une importante réforme du système de la santé au travail en France.

#### Ils sont venus notamment transformer à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012 :

- les règles en matière de suivi médical du salarié.
- la classification de la Surveillance Médicale Renforcée
- les missions des Services, assurées par une équipe pluridisciplinaire comprenant des médecins du travail, des infirmiers, des intervenants en prévention des risques professionnels, des assistants en santé au travail...

Cette lettre revient largement sur ce dernier point, en mettant en avant **ces nouveaux profils**, ces nouvelles compétences, ces nouveaux visages (avec un éclairage particulier sur l'arrivée des infirmier(ères) en santé au travail), qui vont permettre de maintenir et de développer la prévention des risques professionnels, avec la constitution d'équipes de santé au travail renforcées, organisant leur action autour du médecin du travail. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Sonia

Foncillas-Macia, Emilie Palmier, Célia Chérèches et Virginie Juppont au sein de Simetra.

Cet apport de compétences répond aux **nouvelles missions** qui sont confiées à notre association, des missions bien plus larges que par le passé ; je n'ai qu'à citer ici les missions de prévention de la pénibilité, de la désinsertion professionnelle, des risques psycho-sociaux ou encore des conduites addictives.

Nos équipes sont sur le pont, et la tâche est vaste. D'ores et déjà, et en réponse à la réforme, dans le cadre de son projet de service, Simetra s'est engagé jusqu'en 2017 à travailler sur les thématiques suivantes :

les risques psycho-sociaux, le risque "silice" dans le BTP, le maintien dans l'emploi et les troubles musculo-squelettique dans la grande distribution et la santé humaine, le travail temporaire. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

D'ici là, je vous souhaite un bel été, en souhaitant que le soleil soit (enfin) de la partie !

Le président,  
Gilles Piriou



### NOTRE SITE WEB À VOTRE DISPOSITION !

#### www.simetra.fr

Dans nos pages d'accueil, vous pourrez trouver :

- des renseignements sur votre service de santé au travail Simetra,
- les services que Simetra propose aux entreprises du Sud Landes et du Pays Basque,
- des informations sur la prévention des risques professionnels,
- des liens vous renvoyant vers nos partenaires ou des organismes institutionnels,
- l'information à télécharger (plaquettes, dépliants, fiches pénibilité)
- les modalités d'inscription ou de pré-inscription.

Dans votre espace adhérent, vous pourrez procéder :

- au téléchargement de la déclaration d'effectifs,
- à la mise à jour de la liste des salariés,
- au téléchargement de vos factures,
- à la saisie des données permettant le calcul des factures,
- au règlement de vos factures en ligne.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

C'est le 21 mai dernier que l'Assemblée Générale de Simetra s'est déroulée dans notre siège de Donzac.

Gilles Piriou, le président, a tracé le bilan de l'année écoulée, explicitant la réforme majeure qui touchent nos métiers depuis 2012, rappelant aussi que notre association est constituée de plus de 7 700 entreprises soit près de 56 000 salariés.

M. Damien Blandino, trésorier de l'association a ensuite présenté une situation financière saine, permettant d'envisager l'avenir sereinement (et notamment d'accompagner la réforme de 2012), tout en gardant des objectifs d'amélioration constante de nos prestations et de nos services. Enfin, Olivier Boulous, secrétaire, a présenté le rapport moral de l'association. L'Assemblée s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

## Une équipe

- 1 directrice
- 1 assistante de direction
- 1 comptable
- 10 secrétaires médicales
- 20 médecins
- 1 infirmière
- 1 assistante technique en Santé au travail
- 5 intervenants en Prévention des Risques professionnels (2 techniciens Hygiène Sécurité/ Environnement, 2 ergonomes, 1 psychologue du travail)
- 1 assistante sociale (convention ISCIPA).



## Simetra en quelques chiffres

**7 742** entreprises adhérentes

**55 695** salariés suivis

**18 702** visites médicales annuelles

**11 637** visites médicales d'embauche

**1 098** visites médicales occasionnelles

**4 516** visites médicales de pré-reprise et reprise

**29 779** examens complémentaires

**2 541** actions en milieu de travail réalisées par nos médecins et Intervenants en Prévention des Risques Professionnels

**447** entreprises visitées

## SANTÉ AU TRAVAIL SIMETRA : une synergie de compétences

Désormais les missions de prévention des risques professionnels et de suivi de la santé des salariés sont assurées au sein de Simetra, par des équipes pluridisciplinaires, animées et coordonnées par les médecins du travail. Ces derniers restent les référents et les interlocuteurs-clé des employeurs et des salariés.

Comme imposé par la loi, nous passons ainsi d'un système individualisé dévolu au seul médecin du travail à une organisation collective mise en œuvre par une équipe au sein de notre association. L'équipe est constituée de médecins du travail, d'IPRP (Intervenants en Prévention des Risques Professionnels), d'une **assistante technique en santé au travail**, d'une **infirmière en santé au travail**, mais aussi d'**assistantes en santé au travail** (ex secrétaire médicale). En outre, Simetra coordonne son action avec un **service social** extérieur (ISCIPA, à Bayonne).

Nos IPRP assurent, dans leur spécialité, des missions de diagnostic, de conseil, de préconisation et d'appui pour la préservation de la santé et de la sécurité et l'amélioration des conditions de travail. Il va, par exemple, s'agir d'études de postes de travail, d'actions de mesurage, d'actions de sensibilisation aux risques professionnels, d'aide à la gestion des risques.

Notre **assistante technique en santé au travail** participe à un premier niveau de repérage des risques professionnels, et contribue à identifier les besoins en santé au travail de nos adhérents. Elle exerce ses missions en priorité auprès des entreprises de moins de 10 salariés et participe aux actions collectives de prévention ou sensibilisation.

Enfin, notre **infirmière en santé au travail** met en œuvre un entretien infirmier et des examens complémentaires (voir page ci-contre).

**Cette nouvelle approche est à appréhender comme une opportunité pour les adhérents Simetra :**

- pour le salarié, elle permet une protection globale et élargie contre les risques liés au travail
- pour l'employeur, elle assure une aide à l'évaluation des risques qui pèsent sur les salariés dans

le cadre de leur activité professionnelle. L'apport de compétences pluridisciplinaires lui permet d'optimiser son analyse des risques, et de mieux les prévenir.

## VOTRE INTERLOCUTEUR CLÉ : LE MÉDECIN DU TRAVAIL

**ASSISTANT  
en santé au travail**  
(secrétariat médical)

**INFIRMIER  
en santé au travail**  
(secrétariat médical)

**ASSISTANTE SOCIALE**  
Partenariat avec  
l'association ISCIPA  
(Interventions Sociales et Conseils  
Interentreprises des Pays de l'Adour)

**IPRP**  
**Techniciens Hygiène  
Sécurité Environnement**  
→ Amélioration des conditions de travail

**Ergonomes**  
→ Meilleure adéquation homme-travail

**Psychologue du travail**  
→ Amélioration des conditions de travail, de  
la santé, des performances de l'entreprise

**Assistant technique  
en santé au travail**  
1<sup>ère</sup> évaluation des risques et conditions de travail

# Infirmier(ère) en santé au travail : de nouveaux profils au sein de Simetra

Désormais, les médecins du travail peuvent confier certaines activités, sous leur responsabilité, à des infirmier(ère)s en santé au travail. Leur mission ? Participer au suivi périodique de l'état de santé des salariés en réalisant notamment des "entretiens infirmiers".

## L'ENTRETIEN INFIRMIER EN QUELQUES MOTS...

L'entretien infirmier est mené sur une périodicité intermédiaire entre deux visites médicales. Les salariés en Surveillance Médicale Simple (SMS) sont concernés. Tous les autres types de visites restent l'exclusivité du médecin du travail (visite d'embauche, visite de reprise, visite de pré-reprises...).

L'entretien infirmier, qui dure généralement de 20 à 30 minutes, est conduit selon un protocole infirmier établi avec le médecin du travail, qui reste le référent de l'entreprise.

Il va de soi que si, lors de l'entretien, l'infirmier(ère) repère quelques difficultés, il(elle) alerte le médecin du travail qui peut décider de

revoir le salarié dans le cadre d'une visite médicale. Un temps d'échange est d'ailleurs organisé, régulièrement, entre infirmier(ère) et médecin du travail pour évoquer les différents cas rencontrés.

## L'ENTRETIEN INFIRMIER : 3 TEMPS FORTS

■ L'infirmier(ère) en santé au travail **accueille le salarié**, lui explique la teneur de l'entretien et vérifie les différentes données administratives.

■ Il(elle) effectue alors un **recueil d'information sur l'historique du salarié** (formations, emplois précédents, expositions anciennes, pathologies, antécédents médicaux...), puis continue sur le **poste actuel et ses contraintes** (postures, produits utilisés, équipements de protection, horaires de travail). Toutes les questions ont été élaborées pour faire le lien entre la santé et le travail. L'infirmier(ère) peut aussi contrôler le carnet de vaccination du salarié.

■ Enfin, il(elle) procède à certains **examens complémentaires**, en fonction du salarié :

visiote, audiogramme, spirométrie, tension, poids, taille, analyse d'urine. L'entretien ne contient pas d'examen clinique (auscultation, palpation...). Le salarié peut toujours demander à rencontrer ultérieurement le médecin du travail.

A la fin de l'entretien, l'infirmier(ère) ne délivre pas d'avis d'aptitude mais une **"attestation de suivi infirmier"**, qui correspond à une prolongation de l'aptitude antérieure.



## Notre infirmière en santé au travail

**S**onia Foncillas-Macia est la première infirmière en santé au travail de votre association Simetra.

Originaire de Bayonne, elle obtient son diplôme d'infirmière à Mont-de-Marsan en 1994. Elle travaille alors au sein de plusieurs cliniques de la région bayonnaise, de nuit comme de jour, dans divers services (soins, bloc opératoire, salle de réveil...).

En 2011-2012, elle se lance dans une formation complémentaire en santé au travail, et obtient son DIUST (Diplôme Inter-Universitaire en Santé au Travail) aux facultés de Bordeaux et Limoges en 2012.

Elle intègre les équipes Simetra en janvier 2013.

Cette maman de 2 enfants exerce aujourd'hui ses compétences d'infirmière en Santé au travail dans notre centre de la Citadelle. Elle se dit passionnée par son nouveau métier, "un travail riche et varié, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, et au contact de salariés issus de tous les secteurs d'activités".



JE VOUDRAIS VOUS CONFIER  
QUE J'AI UNE BONNE VALISE DE  
SOUCCIS DANS MON ENTREPRISE...  
VOUS VOULEZ LA VOIR ?



## ET AUSSI...

Outre l'entretien infirmier, l'infirmier(ère) peut se voir confier d'autres missions conçues en collaboration avec le médecin du travail et validées par lui : **campagnes de prévention, établissement de questionnaires de santé, sensibilisation...**

Pour les entreprises adhérentes, l'arrivée de ces nouveaux "métiers" dans les services de santé au travail constitue une avancée, en permettant au médecin de se recentrer sur des situations nécessitant son expertise (visites médicales prioritaires...); ces nouveaux professionnels para-médicaux viennent compléter les équipes pluridisciplinaires de santé au travail en partageant une même ambition : **assurer dans les meilleures conditions, le suivi médical des salariés et la prévention des risques professionnels.**

## UNE ERGONOME À VOTRE SERVICE

C'est après une expérience de 6 mois dans le service de santé au travail des Landes qu'Emilie Palmier a intégré le 2 avril dernier, les équipes Simetra en tant qu'ergonome.

Emilie est originaire de Bordeaux. Après un IUT hygiène-sécurité - environnement, elle a obtenu ses masters I et II d'ergonomie dans la capitale girondine.

Emilie intervient sur recommandation du médecin du travail (à la suite d'une visite médicale d'un ou plusieurs salariés, ou après visite du médecin en entreprise).

Ses missions sont multiples et ses actions concernent une multiplicité de secteurs d'activités. Le travail d'un ergonome consiste à "adapter le travail à l'homme", en proposant et en aidant à la mise en place de pistes d'amélioration.

Aussi, Emilie intervient par exemple dans des études d'aménagement de postes.

Elle se rend en entreprise afin d'observer et de prendre en compte une situation de travail. Après analyse, elle

propose des solutions d'aménagement, et rédige un rapport validé par le médecin du travail. Elle peut assurer un suivi et un accompagnement dans le temps de sa mission.

Outre l'aménagement de postes, Emilie participe aussi à des projets de conception ou de rénovation de bâtiments. Son rôle est important dans certaines problématiques de maintien dans l'emploi (accident de travail, handicap...) et s'intègre dans les démarches de prévention des risques professionnels d'une entreprise (conseils, sensibilisation...).

Bienvenue à Emilie Palmier, au sein des équipes Simetra.



## UNE NOUVELLE PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Célia Chérèches est la nouvelle psychologue du travail de votre association Simetra. Originaire de Périgueux, Célia a fait ses études à Montpellier, et terminé son cursus à l'université de Paris VIII. Elle est à la fois psycho-sociologue et psychologue du travail. Après un stage d'un an consacré aux risques psycho-sociaux au sein d'une association de dirigeants du Pays Basque (avec de nombreuses missions auprès de plusieurs établissements de santé), elle intègre les équipes Simetra en décembre 2012 en tant que psychologue du travail (Intervenante en Prévention des Risques Professionnels -I.P.R.P.). Célia intervient sur recommandation du médecin du travail dans le cadre de problématiques de souffrances au travail.

### Son temps de travail est globalement scindé en deux parties :

- elle reçoit à titre individuel des salariés en souffrance (difficultés relationnelles, stress, burn-out...) au cours d'entretiens, où elle apporte à la fois une écoute à la personne et aussi un regard complémentaire de celui du médecin du travail.
- elle intervient aussi directement en entreprise. Elle peut y apporter le conseil d'une spécialiste (sensibilisation aux risques psycho-sociaux, intégration de ces mêmes risques dans le document unique, accompagnement par groupe de travail par exemple), ou réaliser un audit complet avec diagnostic sur les risques psycho-sociaux (sur recommandation du médecin du travail, à la demande d'un employeur, d'un CHSCT).

Dans tous les cas, l'action de Célia s'inscrit dans la recherche de solutions (apport d'outils, de préconisations) et dans la durée (mise en œuvre d'un plan d'action dans une entreprise et suivi de ce même plan). Elle insiste sur le fait que l'action pluridisciplinaire permet d'apporter des réponses concrètes à des problématiques parfois compliquées ; à ce titre, il n'est pas rare qu'elle se rende en entreprise avec d'autres Intervenants en Prévention des Risques Professionnels Simetra, afin de porter le diagnostic le plus précis possible sur certaines situations de travail.

## PAUSE CAFÉ le secteur de la restauration

Notre dernière "pause-café" s'est déroulée le 23 avril dernier sur le thème du document unique dans la restauration.

Au cours de cette réunion, ont été abordés les principaux risques relevés dans des métiers aussi divers que cuisinier, serveur, barman ou encore plongeur.

Onze entreprises adhérentes du secteur avaient répondu à notre invitation.

La présentation a été réalisée par Xavière Houyet, médecin du travail et Stéphane Elissalde, IPRP/HSE.

A cette occasion, une plaquette d'informations a été diffusée (en plus du diaporama projeté), de manière à ce que chaque participant puisse mieux connaître les probléma-

tiques inhérentes à son métier. Un échange sous la forme de "questions-réponses" est venu clore la réunion.



## Bienvenue Virginie

Virginie Juppont, notre nouvelle secrétaire médicale, officie dans notre agence de la Citadelle, auprès des docteurs Essadik et Cailleba.

Originaire de Paris, Virginie a travaillé dans un service de santé au travail à Nantes en tant qu'assistante technique, après l'obtention de son diplôme d'Assistante en Santé et

Sécurité au Travail (obtenu au CNAM d'Angers).

Virginie souhaitait depuis longtemps venir au Pays Basque, dans le cadre d'un rapprochement familial. Elle a intégré l'équipe de la Citadelle en février 2013 ; elle y est dorénavant l'une de vos interlocutrices, en charge de la gestion des rendez-vous, de l'accueil des salariés ou encore de la mise à jour des fichiers adhérents.

Bienvenue donc au sein des équipes Simetra à cette grande sportive au sourire en bandoulière (qui pratique le karaté et est fan de grand chistera !).